

COMMUNIQUE DE PRESSE P. 1/2

Situation de l'emploi dans les Hautes-Pyrénées à la fin de l'année 2006

Avec un nombre de 5.775 demandeurs d'emploi en données corrigées des variations saisonnières (CVS) de catégorie 1 et un taux de chômage de 9 %. le chômage a atteint fin 2006 un des niveaux les plus bas jamais constatés dans le département depuis le début des années 1980.

Sur la seule année 2006, le chômage en données brutes est passé de 6.940 à 6.230, soit une baisse de 10 % et le taux de chômage est passé de 9,8 à 9 %.

Cette évolution favorable n'a pas profité seulement aux chômeurs les plus proches de l'emploi, puisque les chômeurs de plus d'un an ont baissé de 16 % en un an.

Cette baisse importante du chômage s'explique :

- par la croissance de l'emploi salarié (+850 en un an) portée notamment par les métiers du bâtiment (+2,7 % en un an) et des services (+2,4 %).
- par la mise en place d'un suivi individualisé très régulier de l'ensemble des demandeurs d'emploi par l'ANPE et l'ASSEDIC.
- par le développement des mesures en faveur de l'emploi : contrats aidés, contrats en alternance, programme CIVIS (Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale) pour les jeunes

Ainsi, en 2006

- 1963 contrats aidés ont été mobilisés au bénéfice de personnes en difficultés d'insertion :
 - 1081 CAE (contrats d'accompagnement dans l'emploi)
 - 474 CA (contrats d'avenir)
 - 246 CIE (contrats initiative emploi)
 - 162 CI-RMA (contrats insertion – revenu minimum d'activité)
- 1022 contrats en alternance pour les jeunes
 - 622 contrats d'apprentissage et 400 contrats de professionnalisation
- le programme CIVIS a bénéficié à 700 jeunes et a permis à 280 d'entre eux de trouver une solution d'emploi durable



PREFECTURE DES HAUTES-PYRENEES

CABINET
Communication interministérielle

09/02/07

COMMUNIQUE DE PRESSE P. 2/2

Le Service Public de l'Emploi (SPE) a contribué à ces résultats grâce à une mobilisation soutenue tout au long de l'année 2006 et à de nombreux dispositifs ou actions parmi lesquels on peut citer à titre d'exemple :

- mise en place par l'ANPE d'une plate-forme de la vocation à Tarbes destinée à tester les habiletés professionnelles des jeunes pour faciliter leur orientation : 420 jeunes en ont bénéficié et 183 ont pu être embauchés dans des entreprises
- mise en œuvre d'un partenariat opérationnel renforcé entre les organisations professionnelles des secteurs économiques rencontrant des difficultés de recrutement et les acteurs institutionnels du SPE ; une première convention a été signée le 07/12/2006 avec la Fédération départementale du bâtiment et des travaux publics, une autre est en préparation avec le Syndicat de la métallurgie.
- pilotage d'un vaste travail de diagnostic local d'adéquation entre offre et demande d'emploi et de formation réalisé par le CDDE dans le cadre du contrat de site.
L'étude complète issue de ce travail a été présentée en SPE, diffusée à un large cercle d'institutionnels et une plaquette grand public va être prochainement distribuée à grande échelle pour informer et sensibiliser les demandeurs d'emploi, les scolaires, les étudiants, les parents d'élèves, etc...
- soutien et accompagnement des Maisons de l'emploi
3 maisons ont reçu en 2006 le label «Maison de l'emploi» :
 - la Maison Commune Emploi Formation (MCEF)/Maison de l'Emploi (MdE) des Vallées et du Piémont des Hautes-Pyrénées déjà en fonction
 - la MCEF/MdE du Pays des Vallées des Gaves en projet
 - la MCEF/MdE du Grand Tarbes en projet.
- le Conseil général s'est fortement mobilisé de son côté dans la mise en œuvre des contrats aidés au profit des bénéficiaires du RMI (CI-RMA et CA dans le cadre d'un contrat d'objectifs signé avec l'Etat).